



## TSEEAC : nos actions pour avancer

Octobre 2018

### Les Constats

Le corps des TSEEAC est celui de toute la fonction publique d'Etat qui regroupe la plus grande diversité de métiers. Cela donne un panel incomparable de possibilités, mais représente aussi un défi en terme de mutations et surtout d'avancement.

Le SPAC-CFDT se rend tout au long de l'année à la rencontre des TSEEAC sur le terrain, répartis sur plus de cinquante sites, même les plus éloignés et isolés. Ce printemps, nous vous avons également interrogé par l'intermédiaire de notre grand sondage, auquel vous avez été très nombreux à répondre. Nous tenons à vous en remercier.

Ainsi, une très grande majorité d'entre vous (près de 60% des réponses) trouve que **la Seconde Qualification dans son format actuel n'est PAS satisfaisante.**

Vous êtes plus de 74% à espérer passer en **catégorie A**, opérationnels et non-opérationnels confondus.

Seulement 44% d'entre vous sont satisfaits de leur **avancement de carrière**. Les taux Pro-Pro (Promovable/Promus) y sont pour beaucoup dans le blocage injuste des avancements.

La **Qualité de Vie au Travail (QVAT)** est au cœur des préoccupations de la CFDT. Plus de 43% d'entre vous la trouve moyenne voire mauvaise. 51% d'entre vous trouvent la QVAT bonne : nous ne pouvons nous satisfaire de tels chiffres.

### Nos propositions pour faire avancer les TSEEAC

Vous retrouverez dans [notre profession de foi TSEEAC](#) les propositions suivantes pour faire avancer l'ENSEMBLE des TSEEAC et non un poignée d'entre eux.

**1. AVANCEMENT** : Il faut réformer d'urgence le système des qualifications statutaires pour aller vers un mode de fonctionnement en phase avec les contraintes actuelles : continuer à assurer un haut de niveau de sécurité avec des effectifs sensiblement en baisse.

**Suppression de la 1<sup>ère</sup> qualif** : nous ne voyons pas l'utilité de faire repasser un examen à des élèves qui sortent de l'ENAC ou des agents qui viennent déjà d'en passer un pour devenir TSEEAC. Les moyens devraient être utilisés à des fins plus utiles, comme assurer un meilleur suivi lors de la prise de poste par exemple.

**Réforme de la 2<sup>ème</sup> qualif** qui ne consiste actuellement qu'en un exercice épuisant et incertain de bachotage sans réel lien avec les fonctions exercées. L'avancement doit se faire par d'autres voies plus économiques et efficaces : par RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) avec également une possibilité d'avancement au choix, comme cela se fait pour d'autres corps.





## 2. À TRAVAIL ÉGAL, PRIMES ÉGALES

Des inégalités existent quand certaines primes ne sont disponibles que pour un corps, alors que plusieurs corps peuvent occuper le même poste. La CFDT se bat pour que l'équité soit respectée en restant loin de préoccupations corporatistes, source d'inégalités.

## 3. POSTES OPÉRATIONNELS

De nombreux TSEEAC peuvent être amenés pour tout ou partie de leur carrière à travailler en horaires décalés, 365 jours par an et même de nuit. Les **difficultés liées à ces horaires atypiques doivent être mieux prises en compte** avec un traitement équitable d'un corps à l'autre, notamment pour intégrer les primes d'activité en horaires décalés dans le calcul de la retraite (prime dite ATC par exemple, EVS des BTIV aligné avec celui des BNIA...)

## 4. LES TSEEAC VERS LA CATÉGORIE A

Afin de reconnaître l'expertise et les postes de management occupés par des TSEEAC, des **passerelles vers les corps de catégorie A** doivent être utilisées et d'autres voies devront être favorisées ou créées. Pour les Contrôleurs Aériens la Sélection Pro vers le corps des ICNA doit être redynamisée et facilitée. Une harmonisation des moyens et méthodes de travail des contrôleurs aériens des 2 corps sera favorisée. La branche ATC du Spac-Cfdt regroupe ainsi tous les contrôleurs aériens, qu'ils soient Icna ou TSEEAC.

La CFDT réclame par ailleurs le maintien dans le même bassin d'emploi pour les personnels de catégorie B réussissant l'examen professionnel vers la catégorie A. Il faut mettre un terme à la «promotion punition», et récompenser les agents qui veulent bien se donner la peine de passer des examens contraignants pour évoluer.

**La contrainte de mobilité ne doit pas être un frein à la progression de carrière.**

## 5. LA QVAT des TSEEAC :

La Qualité de Vie au Travail des agents est la clé pour pouvoir s'épanouir et le temps passé au travail représente une part majeure de notre vie. Ainsi nous œuvrons et continuerons à la faire pour **permettre aux agents de la DGAC de faire du télétravail**, comme cela est prévu par la loi. Par ailleurs un aménagement optimal des postes de travail doit être fait pour limiter les troubles musculo-squelettiques (TMS), véritable fléau de notre époque.

# La CFDT veut faire avancer tous les TSEEAC au sein d'une DGAC unie, sans corporatisme source d'injustice !



Retrouvez notre action pour les CT DSNA, DSAC, ENAC sur notre site web en flashant ce QR code :

